

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2019-03/09C

Objet : APPROBATION DU NOUVEAU REGLEMENT ET DU NOUVEAU POSS DE L'ESPACE AQUASUD.

L'an deux mille dix-neuf, le 20 mars, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h00 à la salle Escaro à Saint-Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

Nombre de membres afférents au Conseil :	37	Vote :	Pour :	27
En exercice :	35		Contre :	0
Présents :	21		Abstention :	0

Présents : Marcel AMOUROUX, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Josette BOTELLA, Francine CABALLE, Claudette DELORY, Thierry DEL POSO, Marie-Renée ESCARO, Jocelyne HUGUEN-RIGAILL, Thierry LOPEZ, Adel M'ZOURI, Bernard MONTEVERDE, Marie-Thérèse NEGRE, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Jean ROMEO, Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Jean-Jacques THIBAUT, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Thérèse BADOSA donne procuration à Pierre ROGE
Marie-Claude DUCASSY-PADROS donne procuration à Nathalie PINEAU
Marie-Reine GILLES-BOSCHER donne procuration à Josette BOTELLA
Jean-André MAGDALOU donne procuration à Bernard MONTEVERDE
Michel PALAU donne procuration à Adel M'ZOURI
Jean-Louis TORRES donne procuration à Marcel AMOUROUX

Absents excusés : Georges BRETONES, Stéphane CALVO, Jacques FIGUERAS, Pascale GUICHARD, Nolenn GUIGUEN, Claudette GUIRAUD, Catherine JOURDA, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance : Thierry SOLDÀ

Date de convocation : 13 mars 2019

Le Président expose à l'Assemblée,

Le Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours (POSS), ainsi que le règlement intérieur de l'Espace Aquasud étant obsolètes il convient de faire évoluer et de mettre à jour ces documents.

Les modifications apportées sont inscrites dans le nouveau POSS ainsi que dans le nouveau règlement intérieur joint en annexe.

EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

Entendu l'exposé de Président,
Vu le POSS en vigueur à l'Espace Aquasud,
Vu le projet du nouveau règlement intérieur,

👉 **APPROUVE** le nouveau Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours ainsi que le nouveau règlement intérieur tels que présentés ;

👉 **DIT QUE** le nouveau Plan d'Organisation de la Sécurité et des Secours ainsi que le nouveau règlement intérieur seront annexés à la présente délibération ;

👉 **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer tout document utile au règlement de cette affaire.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

